

2V INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 29 550 euros
Siège social : 103 Impasse des Thuyas, 38200 CHUZELLES
852 970 318 RCS VIENNE

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 09 OCTOBRE 2024

LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur Sylvain VERNAY, propriétaire de 15 070 actions,
- Madame Candice VERNAY, propriétaire de 14 480 actions,

Détenant ensemble 29 550 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée 2V INVESTISSEMENTS désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 2V INVESTISSEMENTS et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 21, 3. des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du Président,
- le texte des projets de décisions,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Modification de l'article 25 des statuts sur la répartition des dividendes entre les associés,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide à l'unanimité de modifier l'article 25 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 25 – PAIEMENT DES DIVIDENDES ET ACOMPTES

I – [...]

CV 50

Il est ajouté un dernier alinéa :

« A titre dérogatoire, la répartition des dividendes entre les associés sera réalisée de manière inégalitaire, selon la répartition suivante :

- *Au profit de Sylvain VERNAY : 80 % du dividende brut distribué,*
- *Au profit de Candice VERNAY : 20 % du dividende brut distribué.*

Il sera possible de déroger à cette répartition par assemblée générale des associés décidant à l'unanimité. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à CHUZELLES
Le 09 octobre 2024

Sylvain VERNAY



Candice VERNAY

